RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

C C Crédit Industriel et Commercial

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
CIC PARIS PELLE
☎ [redacted] FAX [redacted]

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :
CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC PARIS PELLEPORT [redacted]
déclare et atteste avoir reçu la somme de 10 000 €.
M. Eric XU, gérant de la société SARL 1661 PARIS , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe [redacted] déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M. Eric XU [redacted]
Nombre de parts	25
Montant versé	2 500 €
2e associé	M. Etienne XU [redacted]
Nombre de parts	25
Montant versé	2 500 €
3e associé	Mme Hélène XU 61 RUE HECTOR BERLIOZ 93150 LE BLANC MESNIL
Nombre de parts	25
Montant versé	2 500 €
4e associé	M. Shixin XU [redacted]
Nombre de parts	15
Montant versé	1 500 €
5e associé	Mme Zhongli XU [redacted]
Nombre de parts	10
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)
[redacted]

JST06 [redacted]